



GESTION AGRICOLE DU CANADA
FARM MANAGEMENT CANADA

LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE FINANCIÈRE DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

RAPPORT SOMMAIRE

Résultats des discussions ciblées tenues lors du Forum national sur la gestion des risques agricoles 2023



Rapport préparé par le Groupe AGÉCO
et Gestion agricole du Canada

16 et 17 février 2023
Administration centrale de Gestion agricole Canada
21, rue Florence Ottawa (Ontario)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

Contexte.....	1
Recommandations découlant du Forum.....	1

CONTEXTE DU RAPPORT SOMMAIRE.....	4
--	----------

PREMIER JOUR

TABLE RONDE DE PRÉSENTATION.....	7
---	----------

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

APERÇU DU FORUM PRÉCÉDENT, OBJECTIF, FORMAT ET RÈGLES DU FORUM ACTUEL

Messages clés.....	7
--------------------	---

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

EXAMEN DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR AGRICOLE CANADIEN

Messages clés.....	9
--------------------	---

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

EXAMEN DES RISQUES LIÉS AUX INTRANTS, AUX REVENUS ET À LA RENTABILITÉ ET RÉPERCUSSIONS POSSIBLES POUR LES PRODUCTEURS

Messages clés.....	12
--------------------	----

PREMIÈRE SÉANCE EN PETITS GROUPES

INTRANTS, REVENU ET RENTABILITÉ

Questions posées aux participants.....	13
Résumé des points soulevés lors de la discussion en petits groupes.....	13

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊT, À L'INFLATION ET À L'ENDETTEMENT, ET RÉPERCUSSIONS POSSIBLES POUR LES PRODUCTEURS

Messages clés.....	16
--------------------	----

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME SÉANCE EN PETITS GROUPES

TAUX D'INTÉRÊT, INFLATION ET ENDETTEMENT

Questions posées aux participants.....17

Résumé des points soulevés lors de la discussion en petits groupes.....17

DEUXIÈME JOUR

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

ÉLABORATION DU PREMIER INDICE NATIONAL DE RENDEMENT AGROALIMENTAIRE DU CANADA : « RISQUES, TENDANCES ET OCCASIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ »

Messages clés.....19

TROISIÈME SÉANCE EN PETITS GROUPES

CATASTROPHES NATURELLES, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Questions posées aux participants.....21

Résumé des points soulevés lors de la discussion en petits groupes.....21

PRÉSENTATION SPÉCIALE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS CANADIENS

Messages clés.....24

QUATRIÈME SÉANCE EN PETITS GROUPES

RÔLES, RESPONSABILITÉS ET RECOMMANDATIONS POUR CHAQUE SOUS-SECTEUR EN FONCTION DES RÉSULTATS DU FORUM

Questions posées aux participants.....26

Résumé des points soulevés lors de la discussion en petits groupes.....26

MESSAGES CLÉS DU FORUM.....29

RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU FORUM.....32

REMARQUES FINALES.....34

ANNEX A - PARTICIPANTS.....35

RÉSUMÉ

CONTEXTE

Gestion agricole du Canada a organisé un forum national sur la gestion des risques agricoles à Ottawa, les 16 et 17 février 2023, afin de réunir des représentants clés du secteur agricole et d'engager un dialogue constructif pour l'échange et la convergence de points de vue et d'idées sur la façon d'améliorer les efforts de gestion des risques dans l'ensemble du secteur.

Le Forum de 2023 avait comme objectif d'amener les participants à réfléchir au contexte national et mondial actuel afin d'identifier les répercussions des risques réels, émergents ou potentiels pour l'agriculture compte tenu des changements conséquents qui ont eu lieu, d'élaborer une série de recommandations et de définir les rôles et responsabilités des principaux intervenants pour établir une voie à suivre et accomplir des progrès significatifs en vue du renforcement de la résilience dans le secteur de l'agriculture et de la capacité de saisir de nouvelles occasions. Le Forum s'est concentré sur la gestion des risques en agriculture tout en renforçant la résilience financière au niveau des exploitations agricoles. Pour atteindre cet objectif, le Forum de 2023 a réuni 30 représentants des sous-secteurs agricoles, notamment :

- Milieu universitaire
- Conseillers
- Associations professionnelles
- Prêteurs
- Producteurs
- Gouvernements provinciaux
- Détaillants

RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU FORUM

- Coordonner et accroître la formation et le soutien en matière de connaissances financières des agriculteurs et de gestion des risques. Examiner les programmes de formation destinés aux étudiants en agriculture pour s'assurer qu'ils incluent un volet portant sur les finances et un volet sur la gestion des opérations et des risques. Les partenariats avec les associations professionnelles pourraient fournir des experts et des fonds pour garantir que les installations et les programmes sont à jour et préparent les étudiants, les agriculteurs et les conseillers à faire face aux réalités actuelles du secteur de l'agriculture.
- Soutenir les groupes de producteurs et les organisations agricoles et les encourager à accorder la priorité à l'éducation, à la formation et à la vulgarisation en matière de gestion des risques et à investir dans ces domaines, ainsi qu'à collaborer pour partager les ressources

afin de combler les lacunes en matière de gestion des risques. Permettre aux agriculteurs de devenir des champions du changement, de partager leurs stratégies de réussite et d'étendre leur réseau à travers les zones géographiques et les sous-secteurs de production.

- Procéder à une analyse des lacunes en matière de services de vulgarisation au Canada pour répondre à la question de savoir qui fournit quoi et à quel endroit, et pour déterminer les risques et les avantages potentiels ; l'évaluation de la vulgarisation agricole aux États-Unis pourrait être un moyen de clarifier la manière dont ces services pourraient être appliqués dans le contexte canadien, et à quel coût. Il convient également d'étudier les possibilités de financement que le gouvernement fédéral et les provinces et territoires pourraient offrir pour subventionner l'accès des producteurs aux services de vulgarisation, tels que la formation en gestion des affaires et en finances et le soutien consultatif. L'élaboration d'une politique nationale de vulgarisation pourrait également avoir pour effet de renforcer la recherche et le développement, ainsi que le transfert de connaissances afin d'accroître l'adoption de pratiques de gestion innovantes et optimales pour le secteur agricole au Canada.
- Accorder la priorité aux investissements dans la connectivité rurale afin de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour garantir la capacité de participation de la communauté agricole.
- Examiner les lacunes en matière d'investissement dans la recherche et le développement agricoles, notamment en ce qui concerne les technologies et les pratiques visant à soutenir les technologies de gestion et les pratiques commerciales, afin d'innover et de surmonter les risques et les occasions émergents. Envisager la création d'un réseau national de recherche sur la gestion des risques.
- Investir dans des ressources améliorées en matière de santé mentale pour permettre aux agriculteurs de mieux gérer leur santé mentale et de mettre en œuvre des pratiques de gestion favorables à la santé mentale, tout en établissant des partenariats plus solides avec les agriculteurs pour s'attaquer à certains des principaux facteurs à l'origine de problèmes de santé mentale, notamment une charge cognitive élevée, la nécessité de rétablir la confiance et de réduire l'isolement des agriculteurs.
- Mettre en place un groupe de travail formé des intervenants concernés du secteur afin d'adopter une stratégie nationale de formation et de communication en matière de gestion des risques visant à identifier les risques actuels et émergents et à promouvoir, coordonner et concevoir des outils et des ressources en matière de gestion des risques à l'intention des producteurs. Cela peut inclure une coordination avec le comité consultatif national en matière de politique.
- Examiner les possibilités de normaliser les états financiers des exploitations agricoles et de rationaliser les rapports financiers et les autres processus de gestion des entreprises. Il s'agirait également d'aligner les données financières (et les calculs) des programmes de gestion des risques de l'entreprise sur les principes et concepts financiers normalement appliqués par les agriculteurs et les conseillers, afin de garantir que les données financières

recueillies et calculées dans le cas des exploitations (par des comptables agréés), comme le coût de production, sont également recueillies et utilisées de manière normalisée par les programmes gouvernementaux de gestion des risques de l'entreprise.

- Mettre en place un groupe de travail pour regrouper les intervenants concernés du secteur afin d'identifier les futures exigences en matière de données pour les exploitations agricoles, de guider la conception d'outils appropriés et de veiller à ce que les agriculteurs aient accès à des conseils d'experts en temps opportun en ce qui concerne les orientations et les règles à venir sur la divulgation et la gestion des risques climatiques dans le cas des institutions financières. On pourrait organiser des ateliers entre Gestion agricole du Canada, la Fédération canadienne de l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada, les assureurs, les banques, les réassureurs et le Bureau du surintendant des institutions financières pour déterminer les enjeux à venir afin de faciliter la transition pour les agriculteurs.
- Reconnaître et promouvoir le lien entre les résultats économiques, sociaux ou sociétaux et environnementaux (connus sous le nom de « triple bilan ») afin de reconnaître le lien entre la durabilité, la résilience et la gestion des risques, de façon à mieux comprendre et à exprimer plus clairement les avantages pratiques pour les agriculteurs et les compromis potentiels.
- Collaborer davantage avec les agriculteurs lors de l'élaboration des politiques agricoles, des programmes et des plans de mise en œuvre correspondants, par exemple la politique en matière de développement agricole durable, ainsi que des aides financières visant à rétablir la confiance et à accroître la participation et les progrès.

CONTEXTE DU RAPPORT SOMMAIRE

Agriculture et Agroalimentaire Canada, Gestion agricole du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture ont organisé conjointement un Forum de formation sur la gestion des risques les 18 et 19 mars 2019, à Ottawa.

Ce Forum visait à permettre aux participants d'échanger des points de vue sur la gestion des risques en agriculture, y compris la compréhension actuelle des risques dans le secteur agricole, les outils et les stratégies utilisés pour atténuer et gérer les risques, ainsi que les lacunes et les occasions en matière de formation sur la gestion des risques. Un large éventail de membres de la communauté agricole a été invité à participer au Forum, notamment des producteurs, des conseillers, des universitaires, des associations professionnelles, des prêteurs, des assureurs et des représentants des pouvoirs publics.

Les discussions collectives, les présentations et les discussions en petits groupes ont permis de dégager des conclusions importantes, notamment :

- Il existe une multitude de données sur la gestion des risques, mais il y a également des lacunes importantes en ce qui concerne les données disponibles, les avantages perçus relativement à ces ressources et leur adoption.
- Une plus grande coordination entre les initiatives existantes en matière de gestion des risques est nécessaire.
- Il est difficile de faire comprendre aux agriculteurs l'importance de la gestion des risques.
- L'incitation à la gestion des risques pourrait en favoriser l'adoption.
- Des consultations supplémentaires entre les principaux intervenants devraient être organisées pour faire progresser la gestion des risques.
- Les conditions du marché relativement stables donnent un faux sentiment de sécurité, ce qui se traduit par un manque de proactivité chez les producteurs qui n'ont jamais connu de ralentissements importants et/ou prolongés.

Les messages clés et les prochaines étapes recommandées ont été extraits du Forum et partagés dans un rapport aux ministres FPT de l'Agriculture en vue de leur réunion de juillet 2019. Les recommandations sont les suivantes :

1. Envisager des consultations supplémentaires entre les pouvoirs publics, l'industrie et les producteurs afin de mieux promouvoir l'initiation à la gestion des risques et l'adoption des meilleures pratiques.
2. Mettre sur pied des groupes de travail collaboratifs réunissant des experts de l'industrie et du gouvernement pour soutenir l'élaboration des meilleures pratiques en matière de gestion des risques et d'initiation à la gestion des risques.

3. Assurer la coordination avec les initiatives existantes liées à la gestion des risques en agriculture dans le cadre des travaux consécutifs à l'examen de la gestion des risques de l'entreprise et de la collaboration avec le comité consultatif national en matière de politique.

Un forum de suivi sur la gestion des risques était prévu pour mars 2020 afin de poursuivre sur la lancée du forum de 2019 et de tracer la voie à suivre pour réaliser des progrès significatifs en matière de gestion des risques en agriculture, d'initiation à la gestion des risques et d'adoption des meilleures pratiques. Or, ce forum a été annulé en raison de la pandémie de COVID-19.

Bon nombre des risques et des préoccupations soulevés lors du Forum de 2019 se sont concrétisés, tandis que de nouveaux risques sont apparus. La pandémie mondiale, l'urgence croissante d'une action climatique, les conflits et les différends commerciaux, les troubles sociopolitiques, l'inflation, l'augmentation du coût des intrants, la pénurie d'intrants et d'autres événements notables ont convergé pour définir les années 2020 comme étant une période d'incertitude et de changements importants pour le secteur agricole canadien. Cette incertitude a eu des répercussions importantes sur les chaînes d'approvisionnement et les marchés mondiaux, ainsi qu'au niveau des exploitations agricoles, ce qui justifie une discussion nationale de suivi afin de définir une voie à suivre pour améliorer la gestion des risques en agriculture au Canada à la lumière des risques passés, présents et futurs.

Un deuxième Forum national sur la gestion des risques en agriculture a été organisé par Gestion agricole du Canada à Ottawa, les 16 et 17 février 2023, afin de réunir des représentants clés du secteur de l'agriculture et d'amorcer un dialogue constructif pour l'échange et la convergence de points de vue et d'idées sur la façon d'améliorer les efforts de gestion des risques dans l'ensemble du secteur.

Le Forum de 2023 avait comme objectif de réfléchir au contexte national et mondial actuel afin d'identifier les répercussions des risques réels, émergents ou potentiels en agriculture compte tenu des changements conséquents qui ont eu lieu, d'élaborer une série de recommandations et de définir les rôles et responsabilités des principaux intervenants pour établir une voie à suivre et accomplir des progrès significatifs en vue du renforcement de la résilience dans le secteur de l'agriculture et de la capacité de saisir de nouvelles occasions. Le Forum s'est concentré sur la gestion des risques en renforçant la résilience financière au niveau de l'exploitation. Pour atteindre cet objectif, le Forum de 2023 a rassemblé des représentants des sous-secteurs agricoles, notamment :

- Milieu universitaire
- Conseillers
- Associations professionnelles
- Prêteurs
- Producteurs
- Gouvernements provinciaux
- Détaillants

Afin d'accroître l'ouverture des discussions, la règle de Chatham House a été appliquée. Les présentations en séance plénière, les séances en petits groupes et les discussions en séance plénière ont permis d'aborder les questions suivantes :

- Qu'avons-nous appris sur les défis et les besoins des producteurs canadiens en matière de gestion des risques depuis le dernier forum ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses actuelles du secteur agricole canadien en matière de gestion des risques ?
- Quels sont les défis futurs en matière de gestion des risques pour le secteur agricole canadien ?
- Quelles compétences, pratiques et connaissances en matière de gestion permettraient aux producteurs de mieux gérer ces risques ?
- Que faites-vous ou que pourriez-vous faire pour soutenir au mieux les producteurs, dans le cadre de votre rôle au sein de l'industrie ?
- Quels outils et ressources pourraient/devraient être mis en place pour aider les producteurs à gérer ces risques et, par ricochet, soutenir le rôle de votre secteur ?
- De quelle façon les autres intervenants du secteur, dont les gouvernements, peuvent-ils aider les producteurs à gérer ces risques ?

Le rapport sommaire qui suit fait état des messages clés, des points de discussion et des recommandations émanant du Forum national de gestion des risques en agriculture de 2023.

L'Annexe A fait état de la liste des participants au Forum de 2023.



PREMIER JOUR

TABLE RONDE DE PRÉSENTATION

Présentateurs : Tous les participants

Modérateur : Mathieu Lipari, gestionnaire de programme, Gestion agricole du Canada

Objectif : Donner aux participants l'occasion de se présenter et de préciser leur rôle au sein du secteur agricole canadien.

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

APERÇU DU FORUM PRÉCÉDENT, OBJECTIF, FORMAT ET RÈGLES DU FORUM ACTUEL

Présentateurs : Mathieu Lipari, gestionnaire de programmes, Gestion agricole du Canada, au nom de Heather Watson, directrice générale de Gestion agricole du Canada

Modérateur : Mathieu Lipari, gestionnaire de programme, Gestion agricole du Canada

Objectif : Fournir aux participants une vue d'ensemble du Forum précédent, qui a eu lieu en 2019, en rappelant l'objectif et les résultats de ce forum, afin de préparer le terrain pour le Forum de 2023. Présenter les objectifs du Forum de 2023.

Messages clés :

- Le Forum de 2019 avait comme objectif d'amener les participants à partager leurs points de vue sur les risques en agriculture et les outils et stratégies pour atténuer et gérer ces risques, à déterminer les lacunes et les occasions en matière de gestion des risques et de tracer la voie à suivre pour l'avancement de l'initiation à la gestion des risques.
- Le Forum de 2019 a confirmé la disponibilité d'outils et de renseignements pour la gestion des risques, mais les efforts sont disparates, leur adoption est limitée et leur impact n'est pas

mesuré. Il a été convenu qu'une stratégie nationale était nécessaire pour promouvoir une approche globale pour la gestion des risques en agriculture et pour encourager et aider les producteurs à accéder aux outils et ressources disponibles et à les utiliser.

- Les recommandations émanant du Forum de 2019 consistaient à envisager une consultation plus poussée du gouvernement, de l'industrie et des producteurs, afin de coordonner les approches en matière d'initiation à la gestion des risques, de mettre sur pied des groupes de travail pour soutenir les meilleures pratiques pour l'initiation à la gestion des risques, et d'assurer la coordination avec les initiatives existantes en matière de gestion des risques.
- L'objectif du Forum de 2023 est de réfléchir au contexte national et mondial actuel afin de déterminer les répercussions des risques réels, émergents ou potentiels pour l'agriculture compte tenu des changements conséquents qui ont eu lieu, d'élaborer une série de recommandations et de définir les rôles et responsabilités des principaux intervenants pour établir une voie à suivre et accomplir des progrès significatifs en vue du renforcement de la résilience dans le secteur de l'agriculture et de la capacité de saisir de nouvelles occasions.
- Le Forum de 2023 se concentre sur la gestion des risques en agriculture en renforçant la résilience financière au niveau de l'exploitation.
- Il y aura une présentation d'un expert du secteur, une discussion en petits groupes et une discussion en séance plénière ouverte en avant-midi et en après-midi.
- Afin d'accroître l'ouverture des discussions, la règle de Chatham House a été appliquée.

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

EXAMEN DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR AGRICOLE CANADIEN

Présentateurs : Scott Ross, directeur exécutif, Fédération canadienne de l'agriculture
Mathieu Lipari, gestionnaire de programmes, Gestion agricole du Canada

Modérateur : Mathieu Lipari, gestionnaire de programme, Gestion agricole du Canada

Objectif : Fournir aux participants l'historique et le contexte de la gestion des risques en agriculture au Canada, y compris les nouveaux apprentissages depuis le Forum de 2019, une analyse des forces et des faiblesses du secteur agricole canadien, et un regard sur l'avenir et les défis de la gestion des risques.

Messages clés :

- Dans le secteur agricole canadien, le concept de risque se limite souvent aux prix et à la production, et les solutions de gestion des risques se limitent souvent aux programmes de soutien gouvernementaux et aux assurances.
- Dans le monde des affaires, le risque est envisagé de façon beaucoup plus large, en tenant compte de la gestion des personnes, des finances et de l'économie, des marchés, des opérations et de l'environnement de l'entreprise, tandis que les solutions de gestion des risques comprennent la planification, l'évaluation et d'autres outils et programmes de soutien.
- Gestion agricole du Canada et d'autres organismes mettent à la disposition des producteurs canadiens un certain nombre de ressources, d'outils et de programmes pour les aider à faire face à des risques spécifiques, qu'il s'agisse de connaissances financières ou de planification de la transition.
- Gestion agricole du Canada a mis au point la plateforme AgriBoucler® en 2018, en partenariat avec la Fédération canadienne de l'agriculture et MNP ; la conception de cette plateforme a été financée par le biais des Initiatives Agri-risques (IAR). AgriBouclier® est une plateforme en ligne complète pour évaluer et planifier les risques sur la ferme qui est conforme au niveau Gold de la FSA 3.0.
- Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, Gestion agricole du Canada a obtenu un soutien par le biais du programme Initiatives Agri-Risques pour le projet « Les racines du succès » afin de fournir une formation gratuite en gestion des risques aux producteurs et aux conseillers et d'établir une table ronde nationale sur la gestion des risques composée de divers représentants de l'industrie pour aider à guider le projet.

- En 2020, Gestion agricole du Canada a lancé AgriRéponse afin de partager avec la communauté agricole des articles et des points de vue sur les risques émergents et les options en matière de gestion des risques, et de fournir aux producteurs une plateforme leur permettant de poser des questions sur les risques émergents et de recevoir des réponses de la part des professionnels de l'industrie.
- Les ateliers « Les racines du succès » ont permis d'offrir une formation gratuite aux producteurs en ce qui concerne la gestion des risques.
- Un rapport intitulé « Semences du changement » a été publié en mai 2022 et présente un aperçu des principales tendances qui déterminent ou influencent les risques en agriculture. Les principaux thèmes abordés dans le rapport sont les changements climatiques, la transformation du régime alimentaire et le marché de séquestration du carbone.
- Les données recueillies dans le cadre de la formation en gestion des risques « Les racines du succès » ont permis de constater que les producteurs sont confrontés à divers risques dont la fréquence, la probabilité et la gravité variaient de faibles à très élevés, notamment : la santé et la sécurité au travail ; les entrepreneurs et les conseillers ; la confiance du public et la défense des consommateurs ; la santé et le bien-être des animaux ; la gestion des nutriments ; les relations familiales ; la technologie et l'innovation ; le bien-être personnel ; la main-d'œuvre salariée ; la gestion de l'argent ; l'approvisionnement, la vente et le commerce ; la stratégie et le développement de l'entreprise ; la planification de la transition ; les opérations ; la politique, les politiques et les réglementations ; l'environnement et le climat ; la gestion des ravageurs ; et la gestion des sols, de l'eau et de la biodiversité.
- La période 2020-2022 a fait de l'incertitude le thème de la « nouvelle normalité », avec des événements imprévisibles entraînant des risques majeurs pour la chaîne d'approvisionnement, notamment la pandémie de COVID-19, les retards et les entraves au transport maritime, les grandes manifestations affectant le commerce et la stabilité sociopolitique, l'inflation et la guerre en Ukraine.
- Les points forts de l'agriculture canadienne ont été présentés, notamment l'efficacité, l'adoption de technologies, un système financier stable et efficace, la réputation internationale, la production nationale d'engrais, la dotation en capital naturel, les programmes de gestion des risques à coûts partagés, les ratios d'endettement et les indicateurs financiers.
- Les points faibles de l'agriculture canadienne ont également été présentés, notamment : la participation, la compréhension et l'à-propos du programme de gestion des risques de l'entreprise ; la planification limitée de la gestion des risques ; les pénuries de main-d'œuvre ; les investissements à valeur ajoutée et les capitaux privés, les retards et les obstacles réglementaires, les faibles dépenses de recherche et de développement. En ce qui concerne les intérêts, l'inflation et la dette, les faiblesses concernaient les données pour l'étalonnage et l'établissement des prix du carbone. En ce qui concerne les changements climatiques et la durabilité, les points faibles sont liés aux goulots d'étranglement en matière de transport et

à la distance par rapport au marché, à l'insuffisance des données agroenvironnementales, à l'application et au transfert des connaissances, ainsi qu'au vieillissement des infrastructures de recherche.

- Les occasions pour l'agriculture canadienne ont été présentées, notamment : l'augmentation de la demande alimentaire mondiale ; la diversification des échanges (Indo-Pacifique) ; la sensibilisation et l'attention accrues du public ; un rôle stratégique dans les réponses aux changements climatiques ; un avantage concurrentiel en matière de mesures de durabilité.
- Les menaces qui pèsent sur l'agriculture canadienne ont été présentées, notamment : les barrières commerciales non tarifaires, la pénurie de main-d'œuvre à l'échelle pancanadienne, la consolidation des marchés en aval, le coût des intrants et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. En ce qui concerne les intérêts, l'inflation et l'endettement, les menaces concernent l'exposition aux taux d'intérêt et l'endettement des exploitations agricoles, la Loi sur la réduction de l'inflation, la fuite des capitaux et des talents et la relève dans l'industrie. En ce qui concerne les changements climatiques et la durabilité, les menaces sont liées aux phénomènes météorologiques extrêmes et à la préparation aux changements climatiques, aux obligations en matière de réduction des émissions, aux risques de maladies et de parasites et à la pression exercée sur les produits antiparasitaires.
- De nombreux risques mondiaux sont jugés probables, qu'il s'agisse de conditions météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles ou de cyberattaques et de fraude et de vol de données.

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

EXAMEN DES RISQUES LIÉS AUX INTRANTS, AUX REVENUS ET À LA RENTABILITÉ ET RÉPERCUSSIONS POSSIBLES POUR LES PRODUCTEURS

Présentatrice : Michelle Gemmell, responsable nationale en matière de grains, Cargill

Modérateur : Mathieu Lipari, gestionnaire de programme, Gestion agricole du Canada

Objectif : Fournir aux participants des données sur les risques liés au thème « Intrants, revenus et rentabilité » et leur impact sur les producteurs afin d'alimenter la discussion sur ce sujet.

Messages clés :

- Les pénuries de la chaîne d'approvisionnement et les coûts des intrants augmentent, avec des risques et des répercussions sans précédent sur la rentabilité des exploitations agricoles et le rendement du secteur ; cela augmentera le risque de menaces existantes pour l'investissement, l'innovation et la pérennité du secteur.
- Au total, 44 % des producteurs de fruits et légumes ont vendu leurs produits à perte en 2022.
- Un sondage a permis de constater que les trois principaux risques pour l'agriculture sont les conditions météorologiques, la volatilité des marchés et le coût des intrants agricoles.
- Afin de maîtriser les risques, nous devons mettre en œuvre des stratégies de gestion des risques et des stratégies de gestion financière ; le soutien aux agriculteurs dans ces domaines fera partie intégrante du renforcement de la résilience.
- Les questions suivantes ont été posées : L'agriculture au Canada est-elle rentable, comment le savons-nous, y a-t-il des différences entre les régions et les types d'exploitations, et pourquoi ? Que peut-on faire pour appuyer la rentabilité des agriculteurs et gérer les facteurs de risque influant sur la rentabilité ? Que doit-on faire pour contribuer à assurer la rentabilité dans le cas des agriculteurs qui cherchent des occasions de croître et de prendre de l'expansion ?

PREMIÈRE SÉANCE EN PETITS GROUPES

INTRANTS, REVENU ET RENTABILITÉ

Objectif : Discuter de la gestion des risques liés aux intrants, au revenu et à la rentabilité en petits groupes composés de producteurs, de prêteurs, de conseillers, d'associations sectorielles et d'universitaires, afin de déterminer les risques et les solutions possibles.

Questions posées aux participants :

- Quel est l'état actuel de préparation et de résilience face aux risques liés aux intrants, aux revenus et à la rentabilité ? De quelle façon les producteurs gèrent-ils ces risques ?
- Quels sont les nouveaux risques dans ce domaine ?
- Quelles compétences, pratiques ou connaissances en matière de gestion les producteurs devraient-ils posséder pour améliorer leur capacité à faire face à ces risques ?
- Que faites-vous/pourriez-vous faire pour soutenir les producteurs dans ce contexte ? (Selon votre rôle dans l'industrie)
- Quels outils et ressources pourraient/devraient être mis en place pour aider les producteurs à gérer ces risques et, par ricochet, pour soutenir le rôle de votre secteur ?
- De quelle façon les autres intervenants du secteur, y compris les gouvernements, peuvent-ils aider les producteurs à gérer ces risques ?

Résumé des points soulevés lors de la discussion en petits groupes :

- **Les connaissances financières** constituent un thème majeur qui s'est dégagé des discussions en petits groupes. Le manque de connaissances financières des agriculteurs se traduit par une mauvaise interprétation des positions et des options financières, des accords d'emprunt mal adaptés, des occasions ratées, voire des crises, et constitue un obstacle à la rentabilité des exploitations agricoles canadiennes. C'est aussi un obstacle à l'avancement de la planification financière et à l'utilisation des services-conseils disponibles. Un exemple souvent cité réside dans le fait que les agriculteurs canadiens, comparés à leurs homologues américains, ne comprennent pas leurs propres coûts de production. Ce manque de connaissances financières est aggravé par un certain nombre de facteurs, dont le fardeau supplémentaire que représente, au Canada, la nécessité de combiner la couverture des produits de base et la couverture des risques de change. En outre, les agriculteurs ne sont pas souvent enclins à rechercher ces connaissances, car ils pratiquent l'agriculture par amour du mode de vie plutôt que par goût de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines ou d'autres tâches commerciales et administratives et compétences non techniques. Le rendement financier réel des exploitations agricoles est souvent faussé par le

fait que l'on se concentre sur les ventes brutes plutôt que sur le résultat final : le revenu net. En revanche, lorsqu'un agriculteur décide de suivre une formation, il n'a pas accès à une formation individualisée en matière de finances qui tient compte de la région et du secteur dans lesquels il exerce son activité. Enfin, le manque de connaissances financières et de compréhension des chiffres s'accompagne d'un manque de compétences en matière de marketing chez les agriculteurs, alors que les exploitations qui investissent dans ces services en retirent souvent des bénéfices.

- **La santé mentale, la confiance et la transparence** sont considérées comme des risques importants liés à ce sujet. Cela se traduit par une concurrence malsaine entre les agriculteurs, perpétuant une attitude qui n'est pas propice à la santé mentale ou à de saines pratiques de gestion agricole. En outre, la santé mentale est affectée par le problème croissant de la surcharge d'information et de la fatigue décisionnelle auxquelles sont confrontés les agriculteurs, qui n'ont que peu d'endroits où trouver des outils qui regroupent ces données en un lieu centralisé. Les agriculteurs confrontés à des lourdeurs administratives et à des retards réglementaires ont également exprimé un manque de confiance dans le gouvernement et un sentiment de perte de contrôle, ce qui a un impact sur la santé mentale et sur l'adoption de certains programmes qui pourraient s'avérer bénéfiques. Enfin, la question des risques perçus par rapport aux risques réels exacerbe ces problèmes, entraînant l'inaction et l'augmentation des risques.
- **Le manque d'infrastructure de connaissances de l'industrie et du gouvernement** a été un thème dominant dans les discussions en petits groupes. Le lobby agricole au Canada est beaucoup plus faible qu'aux États-Unis, ce qui se traduit notamment par l'absence de programmes gouvernementaux ou par des programmes qui ne sont pas bien adaptés à tous les secteurs dans toutes les régions et pour les agriculteurs de toutes tailles ; il arrive souvent que ces programmes ne favorisent pas les exploitations qui appliquent de bonnes pratiques de gestion. Le manque de services de vulgarisation est un autre exemple de ce manque d'infrastructure de connaissances, alors que les États-Unis sont perçus comme disposant d'un niveau enviable de services de vulgarisation soutenus par le gouvernement ; ces services sont jugés essentiels pour soutenir les agriculteurs, en particulier ceux qui traversent une crise, car les conseillers de ce genre peuvent fournir une rétroaction objective. L'assurance est jugée bénéfique pour le rendement des exploitations agricoles au Canada, mais le manque d'options pour protéger les exploitations contre les risques émergents dus aux changements climatiques est perçu comme un risque lié à ce thème. L'absence d'options d'assurance progressive a conduit à des situations dans lesquelles les agriculteurs doivent puiser dans leur avoir propre pour compenser une perte, ce qui les rend plus vulnérables aux risques futurs et imprévisibles tels que l'augmentation de la pression des maladies et des ravageurs ou les événements climatiques extrêmes. Un sujet connexe a été abordé, à savoir la complexité croissante des formalités administratives et les longs délais réglementaires, qui sont considérés comme des risques pour le retour sur investissement de l'innovation et des nouveaux projets par les agriculteurs. Enfin, il est possible de faire en sorte que la formation en agriculture intègre plus sérieusement les notions de base des finances et de la gestion agricole, de façon à ce que la prochaine génération d'agriculteurs acquière ces compétences

dès le départ. Lorsque la formation, les outils ou les ressources sont disponibles, ils ne sont pas toujours facilement accessibles ou faciles à trouver pour les agriculteurs, notamment en raison d'un manque de connectivité en milieu rural.

- **La variabilité et la volatilité du secteur** sont considérées comme un risque majeur pour la rentabilité. L'industrie devient de plus en plus spécialisée, mais le manque de formation spécialisée correspondante persiste, et l'investissement dans l'établissement de relations à long terme avec les agriculteurs pour fournir un soutien et une assistance à cet égard augmente le problème de la pression du temps et de la fatigue décisionnelle pour les agriculteurs qui ne savent déjà pas où ils devraient aller pour obtenir une telle formation. En ce qui concerne la variabilité, la préparation et le soutien varient selon les régions et les secteurs, la fragmentation des normes et des programmes exacerbant ce problème ; ainsi, les flux de trésorerie, les bilans et les états financiers ne sont pas normalisés, ce qui complique l'autoapprentissage des agriculteurs et fait en sorte qu'il leur est difficile de comparer leurs opérations à d'autres. Si la fragmentation existe en termes de normes et de programmes, du côté des acheteurs, on observe également une tendance à la consolidation qui est perçue comme un risque pour les agriculteurs dont les possibilités de diversification et de résistance aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement deviennent limitées, la fluctuation des prix et de la disponibilité des engrais et la volatilité générale du marché en étant un exemple frappant. En outre, la majorité des agriculteurs sont des preneurs de prix (c'est-à-dire qu'un acheteur doit accepter les prix du marché en vigueur), ce qui fait de la volatilité du prix des cultures un risque pertinent pour la rentabilité des agriculteurs. Cette volatilité devient également plus difficile à supporter pour les agriculteurs et les familles d'agriculteurs. Ils recherchent des revenus non agricoles, ce qui accroît la pression de la charge de travail et limite le temps disponible pour les pratiques de gestion de l'entreprise agricole et la famille. Cette volatilité et cette variabilité sont aggravées non seulement par la récente tendance à l'incertitude, mais également par le rythme du changement qui a considérablement augmenté la charge cognitive des agriculteurs, entraînant l'inaction, un bien-être médiocre et des risques pour la rentabilité.
- **La main-d'œuvre et l'investissement dans l'automatisation** constituent également des risques pour la rentabilité puisque la pénurie de main-d'œuvre et l'accès à une main-d'œuvre qualifiée exercent une pression accrue sur les agriculteurs, en particulier sur ceux qui ont une exploitation de grande taille. Cette pénurie de main-d'œuvre, ainsi que les exigences en matière de distanciation sociale et les besoins accrus en matière de logement durant la pandémie de COVID-19, ont soulevé la question de savoir si l'automatisation des opérations est une solution viable. L'automatisation comporte divers risques et avantages, mais les conditions actuelles du marché ont également eu pour effet d'augmenter les coûts d'investissement dans les nouvelles technologies, ce qui a des répercussions sur la rentabilité à court et à moyen terme pour les entreprises qui investissent, et qui comporte des risques potentiels en matière de rentabilité à plus long terme dans le cas des entreprises qui ne le font pas.

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊT, À L'INFLATION ET À L'ENDETTEMENT, ET RÉPERCUSSIONS POSSIBLES POUR LES PRODUCTEURS

Présentateur : AJ Gill, gestionnaire principal, Ressources de gestion des risques en agriculture, MNP

Modérateur : Mathieu Lipari, gestionnaire de programme, Gestion agricole du Canada

Objectif : Fournir aux participants des données sur les risques liés aux taux d'intérêt, à l'inflation et à l'endettement, et sur les répercussions possibles pour les producteurs afin d'orienter les discussions sur ce sujet. L'utilisation d'outils de conseil a été démontrée pour montrer comment différents scénarios peuvent avoir un impact sur la rentabilité des exploitations agricoles.

Messages clés :

- L'inflation a augmenté de façon spectaculaire, passant de 1 % en 2020, à 8,1 % en 2022.
- Les taux d'intérêt ont dû être augmentés de 0,25 % à 4,25 % pour lutter contre l'inflation.
- En 2021, les agriculteurs canadiens étaient endettés à hauteur de 129 milliards de dollars canadiens, soit une augmentation de 32 % par rapport à 2017.
- Il existe des outils de modélisation qui permettent de prévoir les revenus et les pertes des exploitations agricoles selon différents scénarios.

DEUXIÈME SÉANCE EN PETITS GROUPES

TAUX D'INTÉRÊT, INFLATION ET ENDETTEMENT

Objectif : Discuter de la gestion des risques liés aux taux d'intérêt, à l'inflation et à l'endettement en petits groupes composés de producteurs, de prêteurs, de conseillers, d'associations professionnelles et d'universitaires, afin de déterminer les risques et les solutions possibles.

Questions posées aux participants :

- Quel est l'état actuel de préparation et de résilience face aux risques liés aux taux d'intérêt, à l'inflation et à l'endettement ? De quelle façon les producteurs gèrent-ils ces risques ?
- Quels sont les nouveaux risques dans ce domaine ?
- Quelles compétences, pratiques ou connaissances en matière de gestion les producteurs devraient-ils posséder pour améliorer leur capacité à faire face à ces risques ?
- Que faites-vous/pourriez-vous faire pour soutenir les producteurs dans ce contexte ? (Selon votre rôle dans l'industrie)
- Quels outils et ressources pourraient/devraient être mis en place pour aider les producteurs à gérer ces risques et, par ricochet, pour soutenir le rôle de votre secteur ?
- De quelle façon les autres intervenants du secteur, y compris les gouvernements, peuvent-ils aider les producteurs à gérer ces risques ?

Résumé des points soulevés lors de la discussion en petits groupes :

- **Les écarts générationnels en matière de connaissances et d'expérience** sont apparus comme un thème important au cours de ces discussions. Les conseillers et les agriculteurs qui ont connu les taux d'intérêt élevés des années 1980 ont été plus prudents lors de la récente volatilité, tandis que la jeune génération de conseillers et d'agriculteurs n'a pas eu cette perspective historique et s'est endettée plus lourdement. Cela a considérablement exacerbé les problèmes ci-dessous et est lié au manque d'infrastructure de connaissances dont il a été question lors de la séance précédente de discussion en petits groupes, soulignant que l'éducation élargie et l'accès à la formation en matière de finances constituent une lacune majeure.
- **Les renouvellements imminents d'hypothèques à long terme** constituent un risque majeur pour les nouveaux agriculteurs et pour les agriculteurs expérimentés. En raison de l'augmentation des taux d'intérêt, les agriculteurs dont les hypothèques et les prêts doivent être renouvelés et remboursés sont dans l'incertitude, sans parler de la manière dont ces coûts peuvent se répercuter sur les consommateurs. Dans le même ordre d'idées, certains agriculteurs d'aujourd'hui n'ont jamais été confrontés à une hausse des taux d'intérêt, et

ceux qui ont pratiqué l'agriculture dans les années 1980 pensent que nous sommes sur le point d'entrer dans une crise similaire.

- **Les avis contradictoires des experts** ont semé la confusion chez les agriculteurs, la Banque du Canada ayant prédit un scénario et le marché un autre. Cette situation a conduit certains agriculteurs, en particulier les nouveaux venus et les jeunes agriculteurs, à s'endetter lourdement, ce qui les expose davantage à des taux d'intérêt plus élevés. Pour ce qui est des agriculteurs déterminés à obtenir des prêts, ces avis contradictoires ont abouti à une situation qui leur a permis d'obtenir des prêts plus risqués alors que leurs prêteurs privilégiés leur déconseillaient d'emprunter. Cette question est liée à un thème soulevé lors de la séance précédente et souligne le manque de confiance des agriculteurs envers le gouvernement et certains conseillers.
- **La pression exercée sur les agriculteurs pour qu'ils investissent** accroît leur exposition à l'augmentation des taux d'intérêt. Ainsi, durant la pandémie, il a fallu améliorer les conditions de logement et de travail des travailleurs nationaux et des travailleurs étrangers temporaires, ce qui a nécessité des investissements importants dans les infrastructures des exploitations agricoles. Avec la hausse des taux d'intérêt, la charge de ces coûts s'est accrue. La pression exercée pour investir dans d'autres domaines, dont les technologies innovantes, entraîne également une augmentation de l'endettement des agriculteurs ; il y a peu d'investissements en capital-risque dans les entreprises agricoles pour compenser une partie de ces coûts. Par conséquent, afin de libérer des liquidités, il pourrait être avantageux pour les agriculteurs de retarder des décisions telles que la modernisation d'équipement ou de bâtiments, l'achat d'un nouveau tracteur ou d'une nouvelle terre. Avec la hausse des taux d'intérêt, la tendance à louer plutôt qu'à acheter pourrait s'accélérer. L'accès à la terre devient de plus en plus difficile pour les jeunes générations.
- **L'élaboration de politiques ne tenant pas compte de l'impact sur l'agriculture** est un thème dominant qui ressort de cette discussion. On estime que certaines politiques ont été élaborées sur une base idéologique défavorable sans que l'on ait suffisamment réfléchi aux répercussions négatives pour le secteur agricole actuel. Les politiques récentes affectant la production laitière aux Pays-Bas ont été citées comme un exemple ayant suscité la méfiance et la peur chez les agriculteurs au Canada ; il y a des perceptions qui peuvent non seulement limiter l'adoption de divers programmes, pratiques ou technologies, mais également conduire à une prise de décision plus risquée.



DEUXIÈME JOUR

PRÉSENTATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

ÉLABORATION DU PREMIER INDICE NATIONAL DE RENDEMENT AGROALIMENTAIRE DU CANADA : « RISQUES, TENDANCES ET OCCASIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ »

Présentateur : David McInnis, directeur principal, DMci Strategies

Modérateur : Mathieu Lipari, gestionnaire de programme, Gestion agricole du Canada

Objectif : Fournir aux participants une mise à jour concernant l'établissement de l'Indice national de rendement agroalimentaire du Canada afin de déterminer la durabilité de ce secteur.

Messages clés :

- 121 partenaires forment la coalition chargée d'établir l'Indice.
- L'Indice part du principe que l'agroalimentaire n'est pas perçu comme durable, sain ou inclusif au niveau mondial.
- Les objectifs mondiaux fixés par les Nations unies ont donné lieu à cinq grands changements qui déterminent l'évolution de l'indice, notamment (1) les règles en matière de commerce et d'accès au marché ; (2) la concurrence liée aux objectifs et aux allégations ; (3) l'évaluation comparative à chaque étape de la chaîne de valeur alimentaire ; (4) les appels de plus en plus nombreux en faveur de mesures standard ; et (5) l'obligation prochaine de publier des données sur l'ESG.
- L'Indice représente le premier indice national de durabilité du secteur agroalimentaire parmi les partenaires internationaux qui ont lancé des initiatives similaires ; l'Indice garantira la compétitivité du Canada dans le secteur agroalimentaire mondial.
- Le Canada est classé au 64e rang pour ce qui est sa « durabilité agricole » selon l'Indice de performance environnementale et au 36e rang pour ce qui est de son « agriculture durable » selon l'Indice de son alimentaire durable, et au 29e rang pour ce qui est de son « développement durable » selon les objectifs de développement durable des Nations unies.

- L'Indice est une initiative à la fois descendante et ascendante fondée sur des exemples internationaux et des contributions nationales, notamment de la part de producteurs et d'organisations nationales.
- L'Indice comprend des indicateurs liés à l'environnement, à l'économie, à l'intégrité alimentaire et au bien-être de la société.
- L'Indice présente une image nationale consolidée de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada, de la ferme à la vente au détail, vise à être axé sur les résultats et montrera les progrès réalisés par rapport aux objectifs nationaux et mondiaux, ce qui permettra une plus grande transparence, un effet de levier et un alignement.
- L'Indice n'est pas normatif ou comparatif ; il n'évalue pas les producteurs individuels, les entreprises ou le Canada ; il ne mesure pas les régimes alimentaires des consommateurs ; et il ne fournit pas encore de données désagrégées complètes par province, sous-secteur, etc.
- L'Indice a été élaboré en fonction d'évaluations de normes et d'indices mondiaux.
- L'Indice comporte 20 indicateurs, 50 sous-indicateurs et plus de 100 mesures.
- L'Indice sera mis à l'essai au printemps 2023.

TROISIÈME SÉANCE EN PETITS GROUPES

CATASTROPHES NATURELLES, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif : Discuter de la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, aux changements climatiques et à la durabilité en petits groupes composés de producteurs, de prêteurs, de conseillers, d'associations professionnelles et d'universitaires, afin de déterminer les risques et les solutions possibles.

Questions posées aux participants :

- Quel est l'état actuel de préparation et de résilience face aux risques liés aux catastrophes naturelles, aux changements climatiques et à la durabilité ? De quelle façon les producteurs gèrent-ils ces risques ?
- Quels sont les nouveaux risques dans ce domaine ?
- Quelles compétences, pratiques ou connaissances en matière de gestion les producteurs devraient-ils posséder pour améliorer leur capacité à faire face à ces risques ?
- Que faites-vous/pourriez-vous faire pour soutenir les producteurs dans ce contexte ? (Selon votre rôle dans l'industrie)
- Quels outils et ressources pourraient/devraient être mis en place pour aider les producteurs à gérer ces risques et, par ricochet, pour soutenir le rôle de votre secteur ?
- De quelle façon les autres intervenants du secteur, y compris les gouvernements, peuvent-ils aider les producteurs à gérer ces risques ?

Résumé des points soulevés lors de la discussion en petits groupes :

- **Les événements actuels entraînent des changements de paradigme** dans le secteur de l'agriculture, peu importe si les agriculteurs ont été ou non directement touchés par un événement climatique extrême ou « centennal ». La concurrence entre agriculteurs est forte, mais les changements climatiques ont également favorisé l'émergence d'un sentiment d'unité chez les agriculteurs. En raison de l'augmentation des inondations, des incendies, des sécheresses et d'autres phénomènes climatiques autrefois rares, les agriculteurs cherchent à diversifier leurs activités, leurs intrants et leurs pratiques de gestion afin de renforcer leur résilience et d'améliorer leur performance environnementale. Les événements climatiques ont été les principaux facteurs de changement, mais l'évolution progressive des préférences des consommateurs et des tendances alimentaires (ainsi que le Guide alimentaire canadien) a également commencé à se manifester par des changements dans les pratiques agricoles. Les événements actuels commencent également à faire prendre conscience que même si nous améliorons la durabilité et la résilience de l'agriculture, les événements climatiques continueront de se produire, de sorte que l'adaptation continue est vraiment le message clé.

En revanche, l'inverse est peut-être vrai pour certains secteurs qui semblent encore résister au changement et n'ont pas encore créé d'organisations similaires à la Table ronde canadienne sur le bœuf durable, par exemple.

- **Certains secteurs et régions sont mieux préparés que d'autres**, le secteur laitier étant un exemple de secteur qui prend déjà des mesures importantes pour améliorer les résultats en matière de durabilité et l'agriculture sous serre est un exemple de secteur qui peut être perturbé pendant des années par des changements importants, tels que l'apparition d'un nouveau parasite. La variabilité de la préparation est exacerbée par la variabilité du soutien apporté en ce qui concerne la prévalence accrue des menaces pesant sur le rendement et la qualité, qu'il s'agisse de cultures ou de bétail. On estime que les compagnies d'assurance et les banques n'ont pas pris la mesure de ces changements, ce qui fait que les agriculteurs se sentent plus exposés et qu'ils sont « livrés à eux-mêmes » en ce qui concerne les investissements et les pertes liés aux changements climatiques proprement dits et aux initiatives qui en découlent. Entretemps, les institutions financières et les compagnies d'assurance seront bientôt soumises à de nouvelles directives en ce qui concerne la divulgation des risques climatiques et les règles d'adéquation des fonds propres ajustés aux risques climatiques, qui auront un impact sur les agriculteurs en modifiant les conditions d'accès au crédit et à l'assurance.
- **L'impact des changements climatiques sur la santé mentale est important**, certains agriculteurs ressentant une anxiété accrue face aux changements climatiques. Cela confirme le message des discussions précédentes, à savoir que les troubles de santé mentale des agriculteurs et des travailleurs agricoles constituent un problème majeur pour le secteur. Les changements climatiques et la durabilité ont une influence particulièrement forte sur la charge cognitive des agriculteurs, ce qui se traduit par de l'anxiété, de la lassitude face aux décisions et de la confusion.
- **La pression exercée par les ravageurs et les maladies devrait s'accroître** avec l'augmentation des températures moyennes mondiales et l'évolution des conditions environnementales locales. Cette pression accrue peut être plus difficile à supporter pour les agriculteurs en raison de la volatilité des coûts des intrants et des pénuries ou de la diminution de l'accès aux produits phytopharmaceutiques et zootechniques essentiels. L'évolution des conditions météorologiques obligera également les agriculteurs à adopter des pratiques de production nouvelles ou différentes, ce qui, pour la plupart d'entre eux, est considéré comme un risque, mais pour d'autres, comme une occasion.
- **Les attentes par rapport à la réalité** de l'équilibre entre la durabilité économique et la durabilité sociale et environnementale sont apparues comme un sujet controversé au cours des discussions. Les agriculteurs estiment qu'ils sont souvent soumis aux caprices idéologiques de politiciens qui ne comprennent pas les réalités de l'agriculture et que les politiques sont souvent élaborées ou les objectifs fixés sans véritable stratégie de mise en œuvre, sans soutien ou conseil aux agriculteurs quant à la façon de s'adapter, ou sans soutien clair et suffisant pour le faire. Cette situation semble également exacerbée par l'absence de services de vulgarisation pour l'agriculture canadienne. En outre, les affirmations

contradictoires sur les avantages d'une pratique ou d'une technologie donnée, le coût élevé et le risque d'investissement dans certains changements, ainsi que le manque de clarté sur la mesure et même la définition de la durabilité incitent souvent les agriculteurs à se demander si la durabilité est une dépense ou un investissement. Ces points soulignent les problèmes de communication, alors que la désinformation et la mésinformation créent des résistances et de la méfiance, ou même simplement de l'incertitude sur « ce à quoi il faut se préparer ». En outre, il existe des compromis et des conflits entre certains objectifs, puisque les progrès dans un domaine entraînent des pertes dans un autre ; ainsi, on estime que la sécurité alimentaire passe par l'augmentation de la production, ce qui peut avoir des répercussions sur l'environnement.

- **Il existe d'importantes lacunes dans les connaissances** qui empêchent l'adoption de meilleures pratiques de gestion et l'obtention de meilleurs résultats en matière de durabilité. Il n'y a à peu près pas de données pour étayer certaines affirmations ou pour démontrer les progrès accomplis, ce qui suscite la méfiance et la résistance évoquées plus haut. Bien que l'initiative de l'Indice national de rendement agroalimentaire ait reçu un soutien général, des questions ont été posées sur la manière dont cette initiative pourrait accroître le fardeau administratif des agriculteurs ou d'autres intervenants du secteur de l'agriculture, et sur la manière dont nous pourrions accepter le fait d'être mieux cotés par notre propre indice et beaucoup moins bien cotés par un autre indice ; l'avantage pour les agriculteurs a également été noté comme n'étant pas encore très clair.
- **La pression croissante exercée par les intervenants des secteurs public et privé pour obtenir davantage de rapports** est également perçue comme un risque, compte tenu notamment des lacunes susmentionnées en matière de connaissances. La complexité des rapports au niveau de l'exploitation, y compris comment, quand et quoi mesurer, augmente le problème de la charge cognitive pour les agriculteurs et elle est exacerbée par un manque de soutien quant à la façon de procéder ; dans le cas des plus petits agriculteurs, on estime que ces rapports ne sont peut-être pas possibles.
- **Un accès plus difficile au marché et au financement (écoconditionnalité)** est considéré comme un risque. Les options de financement et d'assurance seront probablement assorties de « composantes vertes » afin de garantir que les institutions financières et les compagnies d'assurance se conforment à leurs propres réglementations.

PRÉSENTATION SPÉCIALE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS CANADIENS

Présentatrice : Denise Robertson, gestionnaire de projet, Gestion agricole du Canada, au nom de Heather Watson, directrice générale, Gestion agricole du Canada

Modérateur : Mathieu Lipari, gestionnaire de programme, Gestion agricole du Canada

Objectif : Fournir aux participants des données sur la santé et le bien-être des agriculteurs, ainsi que sur leur capacité mentale et physique pour ce qui est d'améliorer les résultats globaux en matière de durabilité pour l'environnement, la société et l'économie.

Messages clés :

- **Selon l'enquête de l'Université de Guelph réalisée en 2021 sur la santé mentale des agriculteurs au Canada :**
 - Trois agriculteurs sur quatre subissent des niveaux de stress modérés à élevés.
 - Il y a généralement plus d'épuisement professionnel chez les agriculteurs que chez la population en général.
 - Quatre agriculteurs sur cinq sont jugés moins résilients que la population en général.
 - Les idées de suicide sont deux fois plus nombreuses chez les agriculteurs que chez la population en général.
 - Un agriculteur sur quatre estime que sa vie ne vaut pas la peine d'être vécue, souhaite mourir ou a songé à mettre fin à ses jours au cours de l'année écoulée.
- **Selon l'étude Esprits sains, fermes saines réalisée par Gestion agricole du Canada en 2020 :**
 - Les principales causes de stress chez les agriculteurs sont l'imprévisibilité du secteur et la perte de contrôle, la charge de travail et le manque de temps, ainsi que les pressions financières. Les femmes et les jeunes agriculteurs font état d'un niveau de stress plus élevé, aggravé par les efforts déployés pour maintenir l'harmonie au sein de la famille et de l'équipe agricole, et pour réussir les transitions de l'exploitation.
 - Les effets du stress sont vastes et peuvent obscurcir le jugement, provoquer du cynisme et un manque de sommeil, augmenter l'irritabilité, conduire à l'abus de substances et affecter la capacité d'un agriculteur de gérer son exploitation et ses travailleurs et d'entretenir de saines relations avec ses amis et sa famille.
 - Des mesures d'évaluation et de soutien doivent être mises en œuvre pour gérer les risques et venir en aide aux agriculteurs.

- Au total, 88 % des agriculteurs disposant d'un plan d'entreprise ont déclaré avoir une plus grande tranquillité d'esprit et sont plus susceptibles d'adopter des mécanismes d'adaptation efficaces en cas de stress.
- Le soutien à la gestion des risques et à la planification de scénarios, ainsi que la mise à disposition de ces outils, contribueront à la santé mentale et au bien-être des agriculteurs, ainsi qu'à la résilience des exploitations agricoles.
- **La santé mentale est un facteur important qui influe sur la durabilité du secteur agricole canadien.**

QUATRIÈME SÉANCE EN PETITS GROUPES

RÔLES, RESPONSABILITÉS ET RECOMMANDATIONS POUR CHAQUE SOUS-SECTEUR EN FONCTION DES RÉSULTATS DU FORUM

Objectif : Discuter des rôles et responsabilités, ainsi que des recommandations pour chaque sous-secteur en fonction des conclusions du Forum, en petits groupes composés de producteurs, de prêteurs, de conseillers, de représentants d'associations industrielles et d'universitaires.

Questions posées aux participants :

- Que peut faire votre sous-secteur pour soutenir au mieux la résilience financière des exploitations agricoles ?
- Quels sont les outils et ressources à mettre en place pour aider les producteurs et, par ricochet, soutenir le rôle de votre secteur ?
- Que peuvent faire les autres intervenants du secteur, y compris les gouvernements, pour soutenir au mieux les producteurs et le rôle de votre secteur ?

Résumé des points soulevés lors de la discussion en petits groupes :

- **Les producteurs peuvent s'efforcer de mieux collaborer** entre eux et avec d'autres sous-secteurs agricoles et zones géographiques. Les producteurs sont plus enclins à demander conseil à d'autres producteurs, mais il y a un élément de compétition qui peut mener à une méfiance ; cette méfiance peut affaiblir le secteur en limitant l'échange de connaissances. Les producteurs pourraient donc étudier les avantages d'un soutien mutuel par le biais de groupes de pairs, de médias sociaux, d'événements sectoriels et d'autres moyens d'établir des liens entre différentes régions ou différents sous-secteurs. Cette collaboration et ce partage d'idées peuvent servir à mieux informer les producteurs lorsqu'ils évaluent les risques et prennent des décisions en matière de gestion des risques. Les producteurs peuvent également atténuer les risques liés à la recherche d'information auprès d'une seule source ou d'un seul groupe en élargissant leur collaboration afin d'intégrer davantage d'information provenant d'une plus grande diversité de sources, y compris des conseillers. Il est également possible de renforcer les relations avec les conseillers afin d'adopter une approche plus proactive en matière de gestion des risques grâce aux ressources, aux outils et à l'expertise disponibles. En outre, les agriculteurs qui font du bon travail ne sont souvent pas « en tête de cortège » et pourraient envisager de jouer un rôle plus actif en partageant leurs stratégies de réussite avec leurs collègues agriculteurs afin de soutenir la résilience d'autres exploitations tout en élargissant les effets positifs du secteur dans son ensemble. Enfin, les producteurs ont le sentiment que la menace des changements climatiques offre à l'agriculture l'occasion de faire les choses différemment ; ils pourraient étudier ensemble ce que cela signifie pour eux et pour le secteur, et s'efforcer d'être plus unis dans cet effort.

- **Les gouvernements peuvent améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des programmes** destinés à renforcer la résilience. Afin de favoriser les changements positifs, la croissance et la résilience de l'agriculture, tout en rétablissant la confiance des producteurs dans le gouvernement, les élus peuvent intervenir directement auprès des agriculteurs pour élaborer conjointement les programmes et politiques qui les concernent. Les gouvernements pourraient également promouvoir la normalisation dans le secteur afin de réduire la charge cognitive des agriculteurs, notamment en ce qui concerne la préparation des états financiers ; le Royaume-Uni et les États-Unis ont mis en place des programmes qui normalisent ces pratiques et pourraient servir de précédent à cet égard. Des améliorations sont également possibles en ce qui concerne l'adoption efficace des politiques gouvernementales et la mise en œuvre des programmes de financement ; les agriculteurs ont l'impression que la « paperasse » et le manque de financement constituent des obstacles pour les exploitations qui cherchent à adapter ou à modifier leur production en réponse aux politiques gouvernementales ou à l'évolution des conditions, que les politiques et les objectifs gouvernementaux n'ont pas de stratégie de mise en œuvre claire à suivre pour les producteurs et que l'accès aux programmes gouvernementaux est difficile. Les gouvernements pourraient soutenir l'éducation et la formation en matière de finances, qui pourraient être dispensées par diverses organisations, et des efforts devraient être faits pour éviter tout favoritisme à l'égard d'une ou de quelques organisations seulement. Enfin, les gouvernements commencent à envisager de lier les pratiques environnementales aux aides publiques et aux programmes d'assurance, mais il existe un fossé important entre la manière dont les nouvelles pratiques peuvent bénéficier aux producteurs, et les gouvernements ont donc un rôle à jouer dans la transmission de ces renseignements aux producteurs.
- **Les établissements d'enseignement peuvent intégrer dans leurs programmes une formation plus solide en matière de gestion des risques et de gestion des finances**, tout en élargissant leurs programmes de façon à inclure une formation destinée aux conseillers sur la manière de travailler avec leurs clients agriculteurs. Il peut toutefois s'avérer difficile de modifier les programmes universitaires et il existe actuellement une tendance à ajouter des cours sur le développement durable dans les programmes universitaires, mais pas de cours sur l'agriculture ou l'économie. Il y a également d'autres obstacles à l'amélioration de l'enseignement en agriculture, notamment la concurrence entre les établissements d'enseignement, la propriété intellectuelle, la volonté des producteurs de payer pour la formation continue et le coût élevé du maintien d'une infrastructure d'enseignement en agriculture à jour dans le contexte des progrès technologiques.
- **Les associations professionnelles peuvent jouer un rôle positif en faisant la promotion de groupes de travail formés de pairs**, qui sont bien accueillis, car les producteurs préfèrent demander conseil à d'autres producteurs plutôt qu'à intervenants de l'extérieur. Les associations doivent s'assurer qu'elles sont informées des événements, des politiques et des programmes en vigueur afin de faciliter ces relations et l'accès à de l'information et à des ressources actualisées et pertinentes, de manière à ce que les relations entre pairs soient efficaces. Ce thème est lié à l'importance d'identifier des leaders, ou champions, pour favoriser le changement, car les producteurs s'identifient plus facilement les uns aux autres

et ont tendance à se faire davantage confiance qu'à des tiers. Lorsqu'elles travailleront avec ces personnes, les associations devront trouver des moyens créatifs et gratifiants d'encourager la participation, car les agriculteurs peuvent être réticents ou simplement trop occupés pour participer. Les associations pourraient également investir et soutenir le développement de l'éducation, de la formation et de la vulgarisation en matière de gestion des risques ; leur rôle pourrait consister à défendre les intérêts des producteurs afin de s'assurer que la formation qu'ils reçoivent est efficace et à jour, et qu'elle comble les lacunes en matière de connaissances.

- **Les prêteurs et les institutions financières ont une responsabilité partagée avec les producteurs** et les relations peuvent parfois être tendues. Il est important que les institutions financières rencontrent les producteurs à leur niveau et comprennent que les coûts ont augmenté. Ainsi, le coût moyen d'achat était de 250 000 \$ il y a dix ans, alors qu'il dépasse un million de dollars aujourd'hui. Les producteurs accordent de l'importance aux relations personnelles, c'est pourquoi il est important que les institutions financières offrent des conseils adaptés à la situation de chaque producteur. À cet égard, les prêteurs pourraient établir avec leurs clients des relations plus efficaces, axées sur la confiance, en les informant de ce qu'ils évaluent dans leur profil afin de s'assurer que les agriculteurs sont mieux informés et mieux préparés à présenter une demande et à comprendre les raisons pour lesquelles les demandes n'ont pas été acceptées, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la gestion des risques.
- **Les conseillers jouent un rôle unique dans la gestion des risques pour les producteurs.** Il pourrait être utile que les conseillers fournissent des outils permettant aux producteurs d'introduire leurs propres programmes, soutiens et autres paramètres afin de modéliser certains scénarios. De tels outils pourraient les orienter vers les services de soutien adéquats, tout en identifiant d'autres producteurs ayant des données similaires afin de permettre le partage des meilleures pratiques de gestion et la collaboration. Ces outils pourraient permettre de résoudre certains problèmes liés à la charge cognitive élevée évoquée précédemment. En outre, les conseillers pourraient s'associer à des établissements d'enseignement pour coordonner la formation des producteurs en matière de finances.

MESSAGES CLÉS DU FORUM

- **Mise à niveau du programme d'études** : Les programmes de formation jouent un rôle essentiel dans l'éducation et la formation de la prochaine génération d'agriculteurs et dans le perfectionnement professionnel continu de la génération actuelle d'agriculteurs. Les programmes d'enseignement pourraient mieux intégrer la résilience financière et la formation en gestion d'entreprise, y compris la gestion des risques. Il existe des lacunes administratives et financières, ainsi que des problèmes de concurrence entre les établissements d'enseignement associés à la modification ou à l'élaboration des programmes d'enseignement, mais cet investissement est jugé essentiel pour assurer la résilience future du secteur. Les partenariats avec les associations industrielles sont considérés comme bénéfiques pour cet effort, dans la mesure où ces associations pourraient fournir des experts et des fonds pour assurer le succès de ces programmes. En outre, les programmes de formation en agriculture et les établissements qui offrent de tels programmes pourraient bénéficier de partenariats avec l'industrie, notamment en ce qui concerne la modernisation des installations et le partage de la propriété intellectuelle, afin de garantir que la formation reçue par les étudiants soit adaptée aux réalités actuelles et futures du secteur agricole, et de faire en sorte que les agriculteurs possèdent les connaissances nécessaires pour améliorer les performances environnementales, sociales et économiques de l'agriculture.
- **Services de vulgarisation** : Le manque de services de vulgarisation est perçu comme un risque majeur pour l'agriculture canadienne. Les États-Unis offrent de nombreux services de vulgarisation et l'absence de tels services au Canada est considérée comme un obstacle majeur à la rentabilité et au rendement d'une exploitation agricole résiliente et durable. Alors que la nature de l'agriculture continue d'évoluer et que les exigences imposées aux agriculteurs deviennent de plus en plus complexes, cette lacune dans les services de vulgarisation contribue également à l'augmentation de la charge cognitive des agriculteurs et des producteurs canadiens, qui sont tenus de faire plus d'administration, de gestion et d'apprentissage que jamais auparavant.
- **Les agents de changement** : Étant donné que les producteurs préfèrent travailler les uns avec les autres, il devient prioritaire de leur donner les moyens de devenir des agents de changement et de partager leurs stratégies de réussite. En aidant les producteurs et en leur donnant la possibilité de défendre, d'offrir de la formation et de participer en tant que leaders, on leur permettrait de se soutenir mutuellement et de collaborer avec les associations industrielles et les gouvernements pour renforcer la résilience de leurs opérations individuelles et de l'ensemble du secteur. Les producteurs et les organisations de producteurs pourraient s'auto-organiser plus activement à ce niveau afin de s'assurer que leur voix est entendue lors de l'élaboration des politiques et des programmes, mais aussi de travailler ensemble pour partager les ressources afin de combler les lacunes en matière de gestion des risques.
- **Formation et soutien en matière de finances**: La formation en finances devrait être centralisée ou coordonnée, et étendue afin de garantir que les agriculteurs et les conseillers

comprennent les programmes, les ressources et les conditions du marché susceptibles d'influencer les décisions en matière d'investissement agricole.

- **Une stratégie nationale de formation et de communication en matière de gestion des risques :** Il est possible que divers représentants des sous-secteurs ne connaissent pas les outils et les ressources de gestion des risques offerts aux producteurs, notamment par Gestion agricole du Canada. Il faudrait donc procéder à une plus grande distribution de ces outils et ressources, ainsi qu'à une formation accrue des producteurs en matière de gestion des risques et de l'importance de la gestion des risques pour leur entreprise et pour le secteur en général.
- **Connectivité rurale :** La connectivité rurale est un risque majeur pour l'agriculture canadienne. Les formations se déroulant de plus en plus en ligne, les problèmes de connectivité rurale limitent considérablement l'accès des agriculteurs au perfectionnement professionnel continu et à l'autoapprentissage, qui pourraient garantir une résistance continue à la volatilité et à la variabilité croissantes du marché. En outre, alors que la technologie et l'innovation font de plus en plus leur entrée dans les exploitations agricoles, le manque de connectivité dans certaines zones fait courir à certaines exploitations le risque d'une baisse de compétitivité due à des coûts de main-d'œuvre plus élevés et d'une pénalisation potentielle en raison d'impacts environnementaux plus faibles et d'une pénalisation subséquente.
- **Normalisation des états financiers des exploitations agricoles :** Le manque de normalisation des états financiers, par exemple, fait en sorte qu'il est difficile pour les agriculteurs de comprendre leur situation financière, notamment par rapport à d'autres agriculteurs. Or, la normalisation des rapports financiers serait bénéfique pour l'ensemble du secteur afin d'améliorer à la fois l'efficacité de ce processus et la qualité des données produites.
- **Recherche et développement :** Les investissements limités dans la recherche et le développement font courir à l'agriculture canadienne le risque de perdre sa compétitivité par rapport à d'autres pays ; à cet égard, on estime que des investissements plus importants sont nécessaires dans le cas de l'innovation afin de rester compétitif et de répondre à la demande croissante en matière de production durable. Un élément clé de cette discussion réside dans le fait que l'« innovation » ne doit pas nécessairement se limiter aux nouvelles technologies, mais qu'elle comprend également des changements progressifs dans l'exploitation agricole, qui peuvent être réalisés en faisant les choses différemment à l'aide d'une technologie qui existe déjà. La recherche, le développement et les technologies innovantes comprennent celles qui soutiennent la gestion de l'entreprise agricole, la gestion des risques et la prise de décisions. La vulgarisation a également un rôle à jouer en facilitant la mobilisation des connaissances pour combler le fossé entre la recherche et l'application. De cette manière, des progrès peuvent être réalisés pour améliorer la résilience, la durabilité et la rentabilité.
- **Soutien en matière de santé mentale :** Les troubles de santé mentale des agriculteurs et des travailleurs agricoles constituent un risque majeur pour l'agriculture canadienne. Il s'agit d'une question complexe et multidimensionnelle à laquelle sont confrontés les agriculteurs

de toutes les régions et de tous les secteurs. Les effets d'une mauvaise santé mentale sont largement invisibles, tout comme la plupart des autres aspects de l'agriculture moderne, étant donné la nature rurale de l'agriculture, ce qui peut exacerber la mauvaise santé mentale des agriculteurs. L'imprévisibilité et la volatilité croissantes des marchés, de l'environnement et de la politique sont autant de facteurs qui compliquent et aggravent la santé mentale des agriculteurs. L'accès aux services et aux ressources pour gérer la santé mentale devient de plus en plus important pour garantir le bien-être des agriculteurs et des travailleurs agricoles.

- **Coordination nationale** : La nécessité d'une coordination entre tous les intervenants du secteur agricole est apparue comme essentielle pour une gestion efficace des risques en agriculture au Canada. Il existe actuellement un manque de cohérence entre les sous-secteurs, et cette situation a des répercussions sur la gestion et la résilience des exploitations agricoles. La coordination ne se manifeste pas nécessairement par des relations étroites ou une communication à tous les niveaux, mais un thème émergent est la nécessité d'une plus grande centralisation des outils, des ressources, des programmes, des réseaux et d'autres éléments mis à la disposition des agriculteurs pour gérer les risques et la résilience. L'accès à ces outils s'avère plus important que jamais alors que l'incertitude règne dans les années 2020 et que les conditions du marché mondial deviennent de plus en plus complexes et variables, il y a un besoin important de réunir les données disponibles dans une source facilement accessible. La collaboration avec le comité consultatif national en matière de politique pourrait être un moyen efficace de faire comprendre à l'ensemble du secteur que la gestion des risques va au-delà de la gestion des risques de l'entreprise et de la durabilité environnementale.
- **Dialogue sur le développement durable et mécanisme de soutien** : La durabilité est une préoccupation majeure pour tous les sous-secteurs agricoles, mais les différences idéologiques et les lacunes importantes en matière de connaissances créent une résistance à ce qui est considéré comme un progrès et à ce qui est actuellement jugé durable. Cette situation pourrait être atténuée par des efforts visant à élaborer des mesures plus concrètes pour les agriculteurs lorsque des politiques sont élaborées ou que des objectifs sont fixés, ainsi que par un soutien financier plus important au secteur agricole pour qu'il puisse répondre à ces initiatives. Un aspect essentiel de cet effort consiste à se concentrer sur la signification réelle du mot « durabilité » en termes de gestion des risques appliquée, et sur le lien entre les résultats économiques, sociaux ou sociétaux et environnementaux. Afin d'instaurer et de maintenir la confiance entre les producteurs et les décideurs, l'aspect pratique de la durabilité, les pratiques bénéfiques et les compromis potentiels doivent être plus clairement expliqués aux producteurs, notamment en mettant l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques, en répondant à la demande du marché pour démontrer une production responsable d'un point de vue environnemental, social et économique, et en expliquant comment ces mesures profitent également à l'agriculteur.

RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU FORUM

- Coordonner et accroître la formation et le soutien en matière de connaissances financières des agriculteurs et de gestion des risques. Examiner les programmes de formation destinés aux étudiants en agriculture pour s'assurer qu'ils incluent un volet portant sur les finances et un volet sur la gestion des opérations et des risques. Les partenariats avec les associations professionnelles pourraient fournir des experts et des fonds pour garantir que les installations et les programmes sont à jour et préparent les étudiants, les agriculteurs et les conseillers à faire face aux réalités actuelles du secteur de l'agriculture.
- Soutenir les groupes de producteurs et les organisations agricoles et les encourager à accorder la priorité à l'éducation, à la formation et à la vulgarisation en matière de gestion des risques et à investir dans ces domaines, ainsi qu'à collaborer pour partager les ressources afin de combler les lacunes en matière de gestion des risques. Permettre aux agriculteurs de devenir des champions du changement, de partager leurs stratégies de réussite et d'étendre leur réseau à travers les zones géographiques et les sous-secteurs de production.
- Procéder à une analyse des lacunes en matière de services de vulgarisation au Canada pour répondre à la question de savoir qui fournit quoi et à quel endroit, et pour déterminer les risques et les avantages potentiels ? ; l'évaluation de la vulgarisation agricole aux États-Unis pourrait être un moyen de clarifier la manière dont ces services pourraient être appliqués dans le contexte canadien, et à quel coût. Il convient également d'étudier les possibilités de financement que le gouvernement fédéral et les provinces et territoires pourraient offrir pour subventionner l'accès des producteurs aux services de vulgarisation, tels que la formation en gestion des affaires et en finances et le soutien consultatif. L'élaboration d'une politique nationale de vulgarisation pourrait également avoir pour effet de renforcer la recherche et le développement, ainsi que le transfert de connaissances afin d'accroître l'adoption de pratiques de gestion innovantes et optimales pour le secteur agricole au Canada.
- Accorder la priorité aux investissements dans la connectivité rurale afin de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour garantir la capacité de participation de la communauté agricole.
- Examiner les lacunes en matière d'investissement dans la recherche et le développement agricoles, notamment en ce qui concerne les technologies et les pratiques visant à soutenir les technologies de gestion et les pratiques commerciales, afin d'innover et de surmonter les risques et les occasions émergents. Envisager la création d'un réseau national de recherche sur la gestion des risques.
- Investir dans des ressources améliorées en matière de santé mentale pour permettre aux agriculteurs de mieux gérer leur santé mentale et de mettre en œuvre des pratiques de gestion favorables à la santé mentale, tout en établissant des partenariats plus solides avec les agriculteurs pour s'attaquer à certains des principaux facteurs à l'origine de problèmes de santé mentale, notamment une charge cognitive élevée, la nécessité de rétablir la confiance et de réduire l'isolement des agriculteurs.

- Mettre en place un groupe de travail formé des intervenants concernés du secteur afin d'adopter une stratégie nationale de formation et de communication en matière de gestion des risques visant à identifier les risques actuels et émergents et à promouvoir, coordonner et concevoir des outils et des ressources en matière de gestion des risques à l'intention des producteurs. Cela peut inclure une coordination avec le comité consultatif national en matière de politique.
- Mettre en place un groupe de travail pour regrouper les intervenants concernés du secteur afin d'identifier les futures exigences en matière de données pour les exploitations agricoles, de guider la conception d'outils appropriés et de veiller à ce que les agriculteurs aient accès à des conseils d'experts en temps opportun en ce qui concerne les orientations et les règles à venir sur la divulgation et la gestion des risques climatiques dans le cas des institutions financières. On pourrait organiser des ateliers entre Gestion agricole du Canada, la Fédération canadienne de l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada, les assureurs, les banques, les réassureurs et le Bureau du surintendant des institutions financières pour déterminer les enjeux à venir afin de faciliter la transition pour les agriculteurs.
- Reconnaître et promouvoir le lien entre les résultats économiques, sociaux ou sociétaux et environnementaux (connus sous le nom de « triple bilan ») afin de reconnaître le lien entre la durabilité, la résilience et la gestion des risques, de façon à mieux comprendre et à exprimer plus clairement les avantages pratiques pour les agriculteurs et les compromis potentiels.
- Collaborer davantage avec les agriculteurs lors de l'élaboration des politiques agricoles, des programmes et des plans de mise en œuvre correspondants, par exemple la politique en matière de développement agricole durable, ainsi que des aides financières visant à rétablir la confiance et à accroître la participation et les progrès. Examiner les possibilités de normaliser les états financiers des exploitations agricoles et de rationaliser les rapports financiers et les autres processus de gestion des entreprises. Il s'agirait également d'aligner les données financières (et les calculs) des programmes de gestion des risques de l'entreprise sur les principes et concepts financiers normalement appliqués par les agriculteurs et les conseillers, afin de garantir que les données financières recueillies et calculées dans le cas des exploitations (par des comptables agréés), comme le coût de production, sont également recueillies et utilisées de manière normalisée par les programmes gouvernementaux de gestion des risques de l'entreprise.

REMARQUES FINALES

L'incertitude régnant dans les années 2020, la gestion des risques devient de plus en plus cruciale ; cela est particulièrement vrai pour l'agriculture, compte tenu de l'influence prévalente de conditions climatiques plus fréquentes et plus extrêmes, de dynamiques géopolitiques changeantes et d'une inflation élevée. Alors que les conditions réglementaires et économiques continuent d'évoluer, les producteurs agricoles sont chargés d'une plus grande responsabilité pour améliorer leurs connaissances et leurs compétences et assurer la résilience technologique, sociale, environnementale et financière de leurs exploitations. L'élaboration de stratégies de gestion des risques peut aider les agriculteurs à réduire cette charge cognitive, en s'assurant qu'ils ont déjà exploré leurs options et renforcé les domaines de leur entreprise qui nécessitent une plus grande attention. La préparation peut également être cruciale pour améliorer le bien-être mental des agriculteurs et des travailleurs agricoles, ce qui apparaît comme une pierre angulaire pour la réussite de leurs entreprises, tant sur le plan financier qu'en ce qui concerne l'impact social et environnemental de l'agriculture.

Les agriculteurs étant en première ligne, les gouvernements, les associations professionnelles, les prêteurs, les conseillers, les détaillants et les établissements d'enseignement peuvent faire beaucoup pour soutenir les agriculteurs en tant qu'agents de changement et leurs efforts pour garantir la prospérité de l'agriculture à l'avenir et sa résilience face aux changements qui ne manqueront pas de survenir. À cet égard, nous remercions sincèrement les personnes qui ont contribué au Forum de 2023 en partageant leurs expériences et leurs points de vue inestimables. Leurs contributions ouvrent la voie à l'intégration de saines pratiques de gestion des risques dans le secteur agricole canadien et représentent un effort commun de coordination ciblée, de transparence accrue et de collaboration positive pour l'ensemble du secteur.

ANNEX A - PARTICIPANTS

Représentants nationaux

- AJ Gill, MNP
- Amanda Hammell, Banque Royale du Canada
- Amy Cronin, Cronin Family Farms Ltd
- Brenna Grant, Canfax
- Clair Doan, Banque nationale du Canada
- Craig Macfie, Monette Farms
- David McInnes, DMci Strategies
- Dave Sullivan, Global Ag Risk Solutions
- Dominick Pageau, La Financière agricole
- Geneve Newcombe, Cornwallis Farms Ltd
- Heather Watson, Gestion agricole du Canada
- Janice Tranberg, Association nationale des éleveurs de bétail
- Joshua Arias, Serecon
- Julie Bissonette, UPA, Fédération de la relève agricole du Québec
- Justin Shepherd, Financement agricole Canada
- Mathieu Lipari, Gestion agricole du Canada
- Michael Hames, Services agricoles TD
- Michael Vadnais, Association canadienne des producteurs de canola
- Michelle Gemmell, Cargill
- Mike Tisdall, Financement agricole du Canada
- Romain Paul Dureau, Université Laval
- Scott Ross, Fédération canadienne de l'agriculture
- Stefan Larrass, Association des producteurs de fruits et légumes de l'Ontario
- Steve Duff, producteur, Gestion agricole du Canada
- Tracy Kittilsen, Université de Dalhousie
- Tracy Quinton, Lakeland College
- Trish Laugharne, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique
- Tyler Fulton, Tyton Farm Ltd.
- Margaret Zafiriou, Institut canadien des politiques agroalimentaires

Employés et partenaires

- Bertrand Montel, Groupe AGÉCO
- Denise Robertson, Gestion agricole du Canada
- Jean-Michel Couture, Groupe AGÉCO
- Mathieu Lipari, Gestion agricole du Canada
- Ryan Johnson, Groupe AGÉCO
- Simon Nadeau, Groupe AGÉCO